

INFORMATIONS COMMUNALES

HOMMAGE

Joseph WITZ est décédé fin décembre 2022, après 95 années d'une vie remplie et dans laquelle l'engagement a été le fil conducteur. M. WITZ est resté attaché à Bootzheim. Il aura passé sa vie dans son village et y aura tout construit, en particulier sa famille.

Maire de Bootzheim de 1959 à 1989, il a mis son énergie au service de la commune et ses administrés. A force de pugnacité et avec le soutien des conseils municipaux, il aura favorisé le développement et l'entrée dans la modernité de Bootzheim.

Avec lui, c'est une page de l'histoire de Bootzheim qui se tourne mais son empreinte restera. Nous présentons à son épouse et ses proches nos sincères condoléances.



FÊTE PAROISSIALE : SAINT BLAISE

A l'issue de l'office religieux prévu le **dimanche 05 février** 2023, 10h45, à Bootzheim, et pour célébrer la Saint Blaise, patron de l'église communale, **le Conseil de Fabrique offrira le verre de l'amitié.**

JUMELAGE

Voilà 5 années que les communes de Plazac et Bootzheim attendent de pouvoir se retrouver...l'occasion de fêter ensemble les 20 ans du jumelage. L'invitation officielle de la Commune de PLAZAC s'adresse à tous les Bootzheimois qui le souhaitent !



Plazac
Trésor caché du
Périgord Noir

Rendez-vous est fixé du 16 au 21 août 2023 à Plazac.

Tous les « habitués » des rencontres entre les deux communes **ET toutes nouvelles** personnes désirant prendre part à l'échange sont invités à se manifester en mairie.

Pour nous permettre une bonne organisation, les inscriptions sont à faire **avant le 28.02.2023.**

AVIS AUX AMATEURS !

Les Klein Pariser recrutent !

Si vous êtes retraités et que la belote n'a pas de secret pour vous, les Klein Pariser vous attendent !

N'hésitez plus ! Venez à la prochaine rencontre qui aura lieu le 07.02.2023.

Pour tous renseignements, contactez Astride au 03 88 58 67 61.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale des Sapeurs
Pompiers de Bootzheim
tient à vous dire

MERCI pour votre soutien !

Les fonds récoltés avec la vente de calendrier ou lors du 1^{er} barbecue de l'année participent à l'essor de notre section locale.



LES POMPIERS RECHERCHENT...

Dans le cadre des travaux de son futur local, l'amicale des sapeurs pompiers recherche du mobilier de cuisine, des portes, etc.

Si vous avez du matériel ou des meubles à donner, contacter le Président de l'Amicale, Martial GEIMER au 06.81.65.07.28

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00
mairie.bootzheim@evc.net

Horaires d'ouverture :

Lundi 10h - 12h
Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h30
Vendredi 15h - 18h

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans sa séance du 12.12.2023, le Conseil Municipal a abordé une nouvelle fois la question de l'extinction de l'éclairage public la nuit.

La décision communale relèvera en finalité du pouvoir de police du Maire. Néanmoins, il était important que chaque conseiller puisse donner son avis. Les données techniques et financières avancées par les services de la Communauté de Communes ont été présentées. Pour des raisons techniques, il est important de noter que la décision majoritaire des communes membres s'imposera à toutes les communes.

Dans le débat, une interrogation est revenue à plusieurs reprises : l'extinction totale de l'éclairage public ne sera-t-elle pas handicapante pour les interventions des services de secours (reconnaissance des lieux, éclairage de la zone éventuelle d'accident, etc.).

Au vu des investissements LED déjà effectués sur le territoire, notre souhait est que la CCRM poursuive son programme d'investissement pour équiper tout le territoire.

Maintenir un éclairage mais de faible intensité permettra de garantir la sécurité lors d'intervention de secours, d'essayer de maintenir le gibier et la faune sauvage hors de l'agglomération. Enfin, c'est également un élément rassurant pour tous les travailleurs en horaires décalés.

Ainsi, la commune s'est prononcée POUR l'abaissement de l'éclairage.



EN CAS DE PANNE

Un lampadaire ne fonctionne plus ? Il clignote ?

DITES-LE NOUS !

Pour signaler une panne :

- ⇒ contacter la mairie.
- ⇒ précisez la rue, portion de rue et/ou le numéro de maison à proximité du lampadaire défectueux.

Merci pour votre collaboration !

C'EST BON À SAVOIR !

Le parc de candélabres au niveau de la commune de BOOTZHEIM ce sont :

**127 luminaires
dont 75 de luminaires LED
soit 67% du parc communal**

DISPONIBLE EN MAIRIE

Familles de BOOTZHEIM

1788 - 1948 (2194 naissances, 524 mariages)

L'état civil de Bootzheim de 1940 à 1945 est repris dans l'ouvrage Famille



Bootzheim en 1945

Epluchage de pommes de terre par les prisonniers

19€



Inauguration de l'école prince Albert Ier de Monaco le 22/8/2013 (Photo DNA)



L'ouvrage « Familles de Bootzheim », rédigé par Pierre MARCK, est **disponible à la vente en mairie**.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de vous présenter en mairie aux horaires d'ouverture et de vous munir d'un chèque de 19 € (à l'ordre de M. Pierre MARCK).

CHASSE – ENSEMBLE SOYONS VIGILANTS !

La période de chasse est toujours en cours.

CALENDRIER DES BATTUES

Battues en forêt :

- Samedi 11 février
- Samedi 25 février

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

- Les périmètres de battues sont signalés en lisière de zones, ainsi **veuillez respecter la signalisation mise en place** ;
- **Éviter de pénétrer dans les secteurs de chasse** lors des battues (plus particulièrement la forêt) et de préférence dès le vendredi précédent celle-ci ;
- **Ne quittez pas les chemins** et le cas échéant, promenez-vous à bonne distance des zones de chasse ;
- **Veuillez tenir vos chiens en laisse**, surtout lors de vos promenades.

AFFICHAGES

- PV séance Conseil Municipal ;
- PV Communauté de Communes ;
- Arrêtés municipaux temporaires et/ou définitifs ;
- Arrêtés préfectoraux ;
- Demandes d'urbanisme ;
- Manifestations sur le territoire intercommunal ;

POUR INFO : l'affichage papier est réalisé en mairie, dans les panneaux extérieurs prévus à cet effet.